

**APPEL A PROJETS**

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS**

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**Annexe 2 – Présentation du projet**

**(objet de la présente demande)**

**Intitulé du projet :**

**Nom et adresse de la résidence de copropriétés :**

Commune rurale : 🞏 oui 🞏 non

Territoire vulnérable : 🞏 oui 🞏 non

Résidence accompagnée par le service public de l’Habitat : 🞏 oui 🞏 non

**Calendrier de l’opération pour laquelle un soutien est sollicité**

Date prévisionnelle de début :

Date prévisionnelle de fin :

**Indicateurs à renseigner**

Nombre de bâtiments :

Par bâtiment :

Date de construction :

Nombre de logements :

% de logements occupés en résidence principale :

% de propriétaires occupants :

SHON RT (en m²) :

Taux de partie privative :

% de ménages sous les plafonds ANAH :

Niveau énergétique avant travaux (kWhep/m².an) :

Niveau énergétique prévisionnel après travaux (kWhep/m².an) :

Gain énergétique prévisionnel par an à l’issue de l’opération (kWep.an) avec détail du calcul :

Niveau émissions GES avant travaux (kgeqCO2/m2.an) :

Niveau émissions GES prévisionnel après travaux (kgeqCO2/m2.an) :

Gain d’émissions de GES prévisionnel par an à l’issue de l’opération (kgeqCO2) avec détail du calcul :

Catégories de travaux :

🞏 Chauffage 🞏 Eau chaude sanitaire 🞏 Ventilation 🞏 Isolation enveloppe

🞏 Autres (à préciser) :

**DESCRIPTION DU PROJET (objet de la présente demande) :**

**PRECISIONS A APPORTER AU REGARD DES CRITERES D’ÉLIGIBILITÉ**

Description du programme de sensibilisation/formation des occupants aux éco-gestes :

Description de la prise en compte du confort d’hiver, du confort d’été passif et de la ventilation/qualité de l’air des logements :

Détail des actions prévues (approche globale, énergie, eau, biodiversité, mobilité, …) :

Précision d’une démarche de certification/labellisation (ou BDNA) :

**PRÉCISIONS A APPORTER POUR UNE BONIFICATION ÉVENTUELLE DE L’AIDE AUX TRAVAUX**

Précisions sur l’utilisation de matériaux biosourcés (nature, volume, mise en œuvre, …) :

Précisions sur l’utilisation d’énergies renouvelables en autoconsommation (nature, volume, mise en œuvre, …) :

Précisions sur le niveau d’intégration des parties privatives (nombre de logements et nature des travaux) :